



Revue annuelle RPEC

Recyclage des produits électroniques Canada

Mai 2004

La voix de l'industrie pour une mise au rebut responsable des produits

Contenu . . .

Forum de discussion	2
www.rpec.ca	2
Emballage	2
Jalons 2003-2004	3
À l'échelle des provinces	3
Défis à venir	3
Points saillants médiatiques	4
Conseil d'administration	4

Une année de consultation, de communication et d'engagement

Depuis sa création, RPEC a plus ou moins ouvert la voie. La notion de gestion de l'élimination des produits électroniques est plutôt novatrice dans les salles de réunion des conseils d'administration en Amérique du Nord et le recyclage n'y a pas toujours été caractérisé par un bon partenariat public-privé.

RPEC a misé sur un dialogue libre et honnête avec tous les intéressés. Elle est maintenant reconnue comme porte-parole du recyclage des produits électroniques au pays et voit les industries comme des partenaires et des innovateurs. Elle est prête à poursuivre la mise en œuvre du programme.

Au cours de sa première année d'existence, RPEC a orienté ses activités selon trois thèmes, consultation, communication et engagement.

Consultation

Cette première année a débuté par des consultations et des échanges avec les intéressés, afin de recueillir leurs opinions et les informer sur le recyclage des produits électroniques. Il s'agissait d'un élément clé du plan d'affaires de RPEC — passer du temps à consulter son public cible.

Par des discours lors de congrès importants ou des rencontres avec des fonctionnaires et des ministres, le personnel de RPEC a transmis son message partout au pays. Il a rejoint les joueurs influents de la communauté productrice de déchets électroniques, dont les recycleurs locaux; des fonctionnaires et des ministres.

En adoptant une position bien définie et en démontrant que l'industrie va de l'avant avec le recyclage au Canada, RPEC a été accueillie favorablement et a influencé les organismes de réglementation.

Le président du Conseil canadien des ministres de l'environnement considère le traitement des rebus électroniques comme une priorité, et plusieurs provinces, dont l'Alberta et la Colombie britannique, sont en voie d'adopter une législation conforme au modèle proposé par RPEC. La réalisation d'une consultation à grande échelle a fortement contribué au succès de la démarche de RPEC.

Communication

Grâce à la poursuite de ses activités de communication et à ses succès reconnus, RPEC a attiré et recruté des joueurs clés de l'industrie. L'accroissement du nombre de ses membres ne fait que commencer. RPEC a en effet attiré plus de 20 nouvelles entreprises à une session d'information sur les obligations liées au recyclage électronique.

Le site www.RPEC.ca a été un outil de communication et de sensibilisation efficace. Il a reçu près de 30 000 visites du Canada et de partout au monde. De l'information est constamment téléchargée. Le réseau extranet réservé aux membres leur a permis de profiter d'un excellent service d'échange et d'archivage d'informations privées.

Engagement

Enfin, RPEC a réussi à mettre l'harmonisation et la conformité en tête de liste des programmes des gouvernements et observe maintenant un engagement en regard de cette approche. Les provinces pionnières de l'Ouest se sont engagées à établir une même liste de produits et une structure de prix commune. Le Conseil canadien des ministres de l'environnement émettra sous peu douze principes sur la gestion des déchets électroniques dans toutes les régions du Canada. Les provinces de l'Atlantique ont entrepris ensemble une étude sur l'élimination des déchets électroniques sur leur territoire. Le Québec a également exprimé son intérêt pour une harmonisation avec l'Ontario.

Les membres de RPEC se sont mis d'accord sur un programme collectif de recyclage au Canada qui servira de base aux négociations avec les provinces. Le programme proposé pour l'évaluation des fournisseurs en recyclage sera approuvé. Bien que la démarche suivie ait été pleine de défis et sans doute sans précédent, elle a démontré la grande solidarité des membres de RPEC. Une belle perspective pour l'an deux.



Des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont exprimé leurs points de vue.

Communications au Canada – EPSC invite les parties intéressées à la gestion des déchets électroniques à un forum de discussion

Passer de la parole au geste, voilà quel était le thème du premier forum de discussion national à se pencher sur la gestion des déchets électroniques. RPEC a rassemblé le 14 novembre dernier à Toronto des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, des dirigeants de l'industrie et des recycleurs. Les présentations et les dialogues ont porté sur la capacité de recyclage actuelle, les options de collecte et les règlements provinciaux.

Dave Betts, président de RPEC, a souligné la rapidité avec laquelle les déchets électroniques sont devenus un sujet d'intérêt récemment. « Si nous avions invité les gens à se rencontrer ainsi il y a un an, nous serions peut-être devant une salle vide. Aujourd'hui, nous sommes plus de 80 et, dans un an, nous pourrions être plusieurs centaines. »

Le vice-président de RPEC, André Hudon, a insisté sur l'engagement de l'organisation à travailler en tenant compte des exigences des dix provinces et des trois territoires. « Même si nous croyons que l'industrie doit gérer le programme de recyclage, nous croyons aussi que tous les intervenants — consommateurs, gouvernements, industrie, recycleurs et organismes de soutien — ont des responsabilités. Leur rôle doit être clairement défini dans le programme. Nous pouvons trouver une solution qui réponde aux besoins de chaque province, dans le cadre d'un programme harmonisé. »

Les autres orateurs ont présenté leurs perspectives de l'industrie, le point de vue du fédéral, les capacités de recyclage et de collecte et une étude de cas associée à un projet provincial.

Deux comités ont échangé des idées avec beaucoup d'entrain, et il est apparu évident que certaines provinces étaient prêtes à passer à l'action. Le comité des législateurs comportait des représentants de l'Alberta, de la Colombie Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec et de la Fédération canadienne des municipalités. Les discussions ont mis en évidence que certaines provinces, notamment la C.-B., l'Alberta et le Québec, étaient sur la voie de mettre en place une réglementation. (L'Alberta a par la suite été la première à faire l'annonce d'un programme.)

Du côté de l'industrie, les participants d'Epson, de HP, d'IBM, de Sony et de Thomson ont présenté le point de vue des fabricants et ont exprimé une fois de plus leur volonté d'aller de l'avant dans plusieurs domaines, dont la conception de produits écologiques.

Les réactions des participants ont essentiellement indiqué que le forum de discussion a répondu aux besoins des gens sous de multiples aspects, et a été une occasion de discuter des problèmes avec tous les principaux intéressés.

« Nous croyons que tout programme de recyclage de produits doit être géré par l'industrie et qu'il y a des responsabilités pour tous les intervenants. »

André Hudon
Vice-président
RPEC

Recyclage des produits électroniques Canada

RPE Canada est une organisation à but non lucratif qui travaille à concevoir, faire la promotion et implanter des solutions viables pour le problème au Canada des déchets de produits électroniques.

À notre sujet
Questions
Nouvelles
Ressources

POINTS SAILLANTS

- L'édition de juin du bulletin *Nouvelles en ligne* de RPE Canada est maintenant disponible. Lisez les derniers développements et les commentaires des activités de RPE Canada. Pour vous abonner, inscrivez-vous par courriel à : info@epsc.ca
- L'Alberta a rendu public son *programme* de recyclage de produits électroniques le 6 mai dernier, devenant la première province au Canada à imposer un programme de gestion des produits électroniques en fin de vie utile. La *réglementation* afférente a de fait été rendue publique.

Le site de RPEC – Un outil de communication efficace

Près de 30 000 visiteurs du Canada et de plus de 75 autres pays ont accédé au site Web de RPEC.

Visiteurs individuels : 29 000
(moyenne de 67 par jour)

Occurrences : 500 000

Liens : 630

Plans d'affaires téléchargés : 4 300
(2 900 en anglais et 1 400 en français)

Abonnés de *Nouvelles en ligne* : 120

www.rpec.ca/statistiques
Du 1^{er} mars 2003 au 1^{er} mai 2004

Un rôle de premier plan pour RPEC dans le domaine de l'emballage

RPEC a été un chef de file important dans le processus de sensibilisation des membres de l'industrie de l'électronique au Canada à leurs responsabilités en vertu du programme Boîtes bleues de l'Ontario en matière de gestion des déchets d'em-

ballage. En plus de défendre les opinions de ses membres lors de plusieurs forums dans la province, le comité Emballages de RPEC a pu mettre au point et diffuser une méthode de calcul électronique simplifiée des droits d'emballage pour les membres.

Jalons sélectionnés 2003-2004

4 mars 2003

Lancement public de RPEC

21 mars 2003

RPEC nommée à la coprésidence des consultations sur les déchets électroniques de RECYC-Québec

17 avril 2003

RPEC félicitée par les ministres fédéraux de l'Environnement, de l'Industrie et des Ressources naturelles

8-16 juin 2003

Voyage de RPEC en Europe pour étudier l'impact de la directive du WEEE

1^{er} octobre 2003

RPEC hôte d'un atelier sur les frais environnementaux

22-23 octobre 2003

Présentation de RPEC devant plus de 300 délégués du *International E-scrap 2003* à Orlando, Floride

14 novembre 2003

RPEC hôte d'un forum sur les déchets électroniques

25 novembre 2003

Le Conseil canadien des ministres de l'Environnement s'entendent pour établir des principes nationaux

Décembre 2003

Le comité d'évaluation des fournisseurs de RPEC s'entend sur un projet de norme

11 décembre 2003

Le Conseil de RPEC établit des principes de recyclage

Janvier 2004

RPEC endosse un projet de recherche avec le Programme des ordinateurs pour les écoles

8 mars 2004

Le Conseil de RPEC se met d'accord sur un modèle de recyclage national

9 mars 2004

RPEC hôte d'un atelier conjoint sur les déchets électroniques avec le Conseil canadien du commerce de détail

20 mars 2004

Proposition de règlements sur les déchets dangereux favorables à l'industrie par le gouvernement fédéral

6 mai 2004

L'Alberta annonce un premier programme canadien de recyclage



Activité de recyclage de produits électroniques en Europe, lors du voyage de RPEC en juin 2003.

La législation provinciale sur l'électronique : ça bouge

L'Alberta a été la première province au Canada à annoncer un programme provincial de recyclage électronique. Le 6 mai 2004, elle a indiqué qu'un organisme sans but lucratif — l'ARMA (*Alberta Recycling Management Authority*) serait chargée de créer un tel programme.

La première tâche de l'ARMA sera la mise sur pied d'un conseil de l'industrie électronique composé de

RPEC et d'autres intervenants qui devront se pencher sur les détails de la création et de la mise en place du programme.

On s'attend à ce que la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et l'Ontario annoncent aussi leur programme au cours des prochains mois. Des consultations sont actuellement en cours au Québec et dans l'Atlantique.

« Nous devons adopter notre meilleur programme et l'appliquer — province par province. »

Ken Frankum,
Président
RPEC

Les défis à venir

La deuxième année d'existence de RPEC présentera de nombreux défis. Jusqu'à maintenant, RPEC a surtout œuvré à la promotion du recyclage. Avec les règlements maintenant en place, elle doit gérer les multiples facettes de leur mise en application.

Comme notre président Ken Frankum l'affirme : « La tâche qui s'annonce sera ardue. Nous devons adopter notre meilleur programme et l'appliquer — province par province. »

« L'application de programmes de recyclage pourrait avoir un impact négatif important sur les activités de nos membres si nous ne procédons pas correctement. Il faudra que tous offrent un nouveau niveau de participation, dont une orientation claire dans les négociations provinciales à venir. »

Frankum donne quatre exemples de défis auxquels RPEC pourrait faire face en travaillant avec ses partenaires.

À mesure que nous avançons, nous devons fixer le niveau cible de participation de l'industrie qui est nécessaire pour satisfaire nos exigences de saine concurrence. Nous devons définir l'objectif, l'approche pour l'atteindre et un échéancier pour le faire. Nous devons préciser la démarche que nous adopterons si l'objectif n'est pas atteint. Par exemple, quelle sera notre position si, en dépit de tous nos efforts, notre programme n'arrive à attirer que 60 % de l'industrie des ordinateurs personnels ou 80 % de celle des téléviseurs dans l'une ou l'autre des provinces ? (suite à la page 4)



Ken Frankum,
Thomson Multimedia Ltée
Président de RPEC

Les défis à venir (suite)

La plupart des gouvernements exigeront que les programmes mettent l'accent sur la réutilisation. En principe, les compagnies membres de RPEC seront d'accord. Mais il existe un grand pas entre un accord de principe et le financement. Nous devons dire clairement si nous appuyons le fait qu'une partie des taxes sur l'environnement soit utilisée pour la remise en état et la revente de nos produits.

Les gouvernements ont exprimé nettement que l'évitement total de l'enfouissement sera une priorité pour l'approbation de programmes de recyclage. En fait, les interdictions d'enfouir les déchets électroniques seront considérées par les administrations municipales dès que nous aurons mis en place des programmes. Notre récent projet pilote avec les ordinateurs dans les écoles suggère que le coût de réalisation de l'évitement total de l'enfouissement pourrait être très élevé. Comment en arriver à un compromis acceptable si ces coûts nous semblent excessifs ? Est-ce que 95 % serait acceptable si cela réduit considérablement les coûts ?

Nous sommes tous concernés si les coûts de la conformité touchent la dynamique des marchés. Le Canada est un grand pays et les coûts de fourniture d'un service aux régions éloignées sont élevés. En ajoutant cela à la volonté des gouvernements de trouver des solutions locales de recyclage, il en résulte des frais unitaires suffisamment élevés pour influencer les décisions d'achat des Canadiens. Comment définir un niveau global de frais acceptable et comment communiquer cette information favorablement à tous les intéressés ?

Ce ne sont que quelques-unes des questions qui se poseront l'an prochain. Nous devons non seulement développer des solutions acceptables à toutes les parties, mais nous devons le faire rapidement.

Consultation, communication et engagement seront une fois de plus des éléments majeurs de notre stratégie future. Nous aurons aussi besoin d'un engagement encore plus grand de nos membres pour s'assurer d'y arriver dans les délais voulus. »

Points saillants médiatiques sur les déchets électroniques et RPEC

« Le Gouvernement du Canada félicite RPEC et l'industrie canadienne de l'électronique de ses efforts en vue de concevoir, de mettre en application et de financer un programme national de récupération, de réutilisation et de recyclage de produits électroniques usagés écologiquement. »

Avis aux médias

Ministres fédéraux de l'Environnement, de l'Industrie et des Ressources naturelles
17 avril 2003

« À l'aide de partenaires et d'intervenants, RPEC a pour mandat de créer un programme national de recyclage de produits électroniques géré par l'industrie au Canada. »

Solid Waste & Recycling Magazine

Août-septembre 2003

« RPEC a proposé l'imposition, aux consommateurs, de frais allant d'environ 25 \$ pour un téléviseur, de 12 \$ pour un écran d'ordinateur et de 7 \$ pour une imprimante. C'est peu à payer, si les frais sont clairement expliqués, pour éviter que les déchets électroniques soient envoyés. »

Edmonton Journal

10 mars 2004

« Quelqu'un doit couvrir les frais de traitement des vieux équipements : entreposage, expédition aux usines de recyclage et fonte pour en extraire les métaux précieux. »

La Presse canadienne

15 avril 2004

Volume 1 : Mai 2004

RPEC

130, rue Albert

Bureau 500

Ottawa, ON K1P 5G4

Téléphone : 613-238-4822

Fax : 613-238-7967

www.rpec.ca

« Le Canada prend la relève là où les États-Unis n'ont, jusqu'à maintenant, pas réussi – mettre au point une solution nationale pour résoudre le problème croissant des déchets électroniques... »

Wastenews.com

Mars 2003

Conseil d'administration 2003–2004 de RPEC

John Hagias

Apple Canada Inc.

André Hudon

Brother International

Corporation (Canada) Ltée

Henry Veenema

Canon Canada Inc.

Frank Fuser

Dell Canada

Donald Saunders

Epson Canada Ltée

John Trisic

Hewlett-Packard (Canada) Co.

Frances Edmonds

Hewlett-Packard (Canada) Co.

Takayuki (Maru) Tanaka

Hitachi Canada Ltée

Garry Travers

IBM Canada Ltée

Lance Gray

Lexmark Canada Inc.

David Philp

LG Electronics Canada

David Mortimer

Panasonic Canada Inc.

Kerry Mendonca

Sanyo Canada Inc.

Anthony Logiudice

Sharp Electronics du Canada Ltée

Tariq Shameem

Sony du Canada Ltée

Ken Frankum

Thomson Multimédia Ltée

Trevor Dantas

Toshiba du Canada Ltée

Damian Bassett

Corporations Supporting Recycling

David Betts

Recyclage des produits électroniques

Canada

Ken Elsey

Électro-Fédération Canada

Bill Munson

Association canadienne de la technologie

de l'information